

BRYSON, GRAHAM

ET CIE.,

Grande Vente
POUR
ARGENT COMPTANT

—DE—
Hardes d'Hommes,
AUJOURD'HUI

Habilllements pour Hommes

Habilllements pour Enfants
et Chapeaux.

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 et 154 Rue
Sparks, Ottawa.

Employez seulement le fil Clapperton,
le meilleur, chez Bryson, Graham & Cie

—DE—
VENDREDI, 21 JUIN 1889

A QUEBEC

Le *Spectateur* sera représenté à Québec où la célébration de notre fête nationale sera faite d'une façon grandiose.

NOTRE JOURNAL

Pour permettre à nos employés de prendre part aux démonstrations nationales de lundi, le *Spectateur* ne paraîtra pas mardi prochain.

Nous suivons par là une tradition qui n'est jamais mise en oubli dans le journalisme canadien français.

UN REGLEMENT UTILE

Les pétards sont mis à l'index

Notre journal a obtenu une autre décision de la part de nos échevins.

Les pétards, fusées, feux d'artifice si dangereux partout mais spécialement dans Hull bâtie en bois, sont défendus.

On aurait pu ajouter : les feux de joie, mais enfin tel qu'il est, le règlement est de nature à nous contenter et débarrasser d'une assez forte somme de perplexités.

NOTRE FETE NATIONALE

Notre langue, nos institutions et nos lois

Lundi prochain sera notre jour national.

Sur presque tous les points de l'Amérique du Nord le drapeau tricolore sera hissé et le patriotisme s'ingéniera à trouver mille et un moyen d'expansion.

Dans l'humble hameau, la décoration sera modeste et l'enthousiasme plus réservé.

Mais dans les centres, à Québec spécialement, le gala sera magnifique. Toute la nation sera représentée et le dévoilement du monument de Jacques-Cartier sera marqué par une de ces démonstrations qui marquent dans la vie d'un peuple.

Ici dans Hull, certaines circonstances empêchent des manifestations extérieures telles qu'on aurait pu en souhaiter, mais le patriotisme n'en sera pas moins vivace.

Obligé de partir à l'instant même pour Québec, nous réprimons la verve patriotique, nous promettons de représenter en autant que possible notre public lecteur.

ENSE, CRUCE, ARATRO

PAR L'ÉPÉE, LA CROIX ET LA CHARRUE

UN DISCOURS PATRIOTIQUE

A la grande démonstration nationale à Québec, en 1880, l'hon. M. Chapleau a prononcé un discours que nous reproduisons aujourd'hui à cause de son actualité et des sentiments éloquentement exprimés, qu'on y trouve à chaque ligne.

Voici :

M. LE PRÉSIDENT, EXCELLENCE, MESSEIGNEURS, ET MESSIEURS,

"Merci de la bienveillance avec laquelle vous avez porté le toast à la province de Québec, dont j'ai l'honneur, en ce moment, d'être le représentant officiel. A cette qualité, je dois un des plus grands honneurs de ma vie ; celui de parler au nom de mes amis, de parler au nom de mes adversaires, de parler au nom de mon pays. Et cela, je le fais dans une circonstance où je suis certain d'être un écho fidèle, puisque je n'ai ni à discuter, ni à parler de politique, mais simplement à ouvrir mon cœur et à dire bien hautement que je suis catholique et Canadien-Français.

"Les hommes distingués qui sont venus de l'étranger pour participer à cette fête, trouveraient, s'ils ne connaissent pas notre histoire, bien étranges des paroles que je viens de prononcer et que vous venez de couvrir d'applaudissements. Moi, premier-ministre, c'est-à-dire le premier conseiller de Sa Majesté dans la Province, "le premier ami du Souverain," suivant la définition des auteurs, je proclame que je suis catholique et que je suis Canadien-Français.

"Est-ce que je commets là une inconvenance ? Non. Je ne fais que profiter d'un droit dont l'exercice légitime fait notre honneur, et que l'Angleterre nous a accordé avec une franchise et un bon sens pratique qui lui font plus d'honneur que bien des batailles et bien des victoires.

"Nous sommes libres ! et dans ce seul mot nous trouvons la solution des problèmes les plus difficiles.

"Nous sommes libres !

"C'est-à-dire ; nous avons les mêmes droits que ceux qui nous entourent ; c'est-à-dire, nous avons les mêmes devoirs que nos concitoyens,

"Nous sommes libres !

"C'est-à-dire ; nous avons, comme tous nos concitoyens, le respect de la liberté, de la liberté dans l'ordre.

"Nous sommes libres !

"C'est-à-dire, nous avons le droit de laisser parler les Zouaves pontificaux dans les rues de Québec ; nous avons le droit d'affirmer notre affection pour le chef de l'Église romaine ; nous avons le droit d'orner nos autels ; et aujourd'hui même, sans blesser les susceptibilités de nos concitoyens, nous avons pu assister à la messe, dite par le chef épiscopal français, sur le terrain même où, il y a cent-vingt ans, la France et l'Angleterre voyaient mourir Montcalm et Wolfe, après une bataille dont l'écho retentira encore longtemps dans l'histoire de ce continent. Cette messe a été un spectacle sublime ; sublime pour les spectateurs, plus sublime encore pour le penseur. L'homme qui a l'histoire, et celui qui suit les événements contemporains, ont dû voir, dans ce spectacle, la solution des problèmes qui agitent le plus l'esprit humain. Car Messieurs, quel est le fond de toute politique, sinon le respect ? et qu'était cette messe, sinon un grand acte de respect de notre part ? respect de Dieu, respect de l'Église, respect de l'autorité, respect des traditions ; c'est-à-dire respect des ancêtres, respect de soi-même. De la part de nos concitoyens qui ne partagent pas nos opinions, c'était le respect du voisin, c'est-à-dire le consentement librement donné au pacte social, la reconnaissance des obligations mutuelles qui lient les membres d'une même société. N'est-ce pas là l'admission d'un fait bien simple, mais qui ne cesse de bouleverser le monde ? savoir : que l'humaine nature est faible et que les idées sont aussi nombreuses que les hommes.

"Je dis ces choses-là, messieurs, je l'avoue, avec orgueil. L'état social que je vous décris d'un trait, nous avons contribué, nous, Canadiens-Français, à le créer. Nous avons entendu tout à l'heure, le chef de l'état proclamer que les institutions publiques de ce pays sont dues en grande partie à notre travail. Je suis fier de le constater, en présence des hommes distingués qui ont pris la peine de traverser les mers, pour assister à cette démonstration ; je suis fier, dis-je, de constater devant eux, que la France, qui sème par le monde entier les grandes idées, n'a pas trouvé au Canada une terre indigne d'elle. Nous avons fait bonne récolte, passez-moi le mot ; et si la France se reconnaît comme notre mère, nous avons le droit de lui dire que nous avons su rester ses enfants. Je voudrais que ma voix portât ces paroles jusqu'au fond des provinces françaises ; qu'elle fit assavoir au paysans de France qu'il y a sur un autre continent, un homme qui a le même nom que lui, qui pense comme lui, qui parle comme lui, qui prie comme lui ; c'est l'habitant canadien-français. Personne en France, en Alsace, en Lorraine, ne s'est montré plus fier que le Canadien-Français des victoires de la France. Alors, ses chants d'allégresse étaient les siens. Puis, quand les jours de deuil firent pleurer la patrie française, n'a-t-elle pas, elle aussi, pleuré amèrement, avec sa mère, la vieille France ?

"En 1867, lorsque s'est ouvert la législature de Québec, la seule assemblée déléguée française qui existe sur ce continent, j'ai eu l'honneur de proposer la réponse au discours du trône ; et la première pensée que j'ai exprimée a été une pensée d'union et de fraternité entre la France et l'Angleterre. Ces deux grandes nations, disais-je alors, n'ont qu'à secouer leurs drapeaux pour couvrir de gloire l'univers entiers.

"Dieu a voulu que ce fût à l'ombre de ces deux drapeaux que vint à grandir notre nationalité, véritable chêne, arbre vivace, suivant la pensée de M. Rameau. Pendant des années et des années, il a semblé rester stationnaire. C'est qu'alors ses racines se fortifiaient sous terre ; et dès qu'elle sont devenues en état de supporter le roi des bois, celui-ci s'est élancé majestueusement. En quelques temps, il n'a pas tardé à dépasser tous ses voisins de sa cime altière, et bientôt il a dominé toute la forêt qui l'a vu naître. Cette forêt fut jadis le patrimoine de nos pères. C'est là qu'ils sont venus créer le Canada français. C'est là qu'ils apprirent à être des découvreurs, des apôtres, des travailleurs, des soldats : *ense, cruce, aratro*.

"*Ense* : avec l'épée, ils ont buriné notre histoire.

"*Cruce* : la croix est restée le gage de leur immortalité et de notre espérance.

"*Aratro* : la charrue nous a sauvés, nous sauve encore tous les jours.

"L'épée, la croix, la charrue, ont fait du peuple canadien-français, isolé et abandonné à ses propres forces, le plus grand phénomène historique de notre siècle.

"Ce phénomène n'a pu se produire qu'à la faveur des libertés que nous a octroyées l'Angleterre.

"Pour ces libertés, je rends grâce en particulier à notre Souveraine, glorieusement régnante, tout l'avènement au trône a coïncidé avec l'avènement de ces libertés dans notre pays. Je lui rends cet hommage, non pas seulement pour accomplir un simple acte de courtoisie, en ma qualité de premier-ministre de la province de Québec, mais encore pour lui payer une dette de justice et de reconnaissance en ma qualité de canadien-français et de catholique."

Autres explications

Pour répondre à quelques demandes d'explication, plus claires, nous devons dire que pour être électeur fédéral il faut en somme :

1o. Avoir résidé au Canada depuis un an ;

2o. Résider dans le district, au moment où l'on se fait inscrire ;

3o. Retirer un revenu annuel d'au moins \$300.00.

En Route

Le Revd. M. Sylvio Corbeil doit s'embarquer aujourd'hui à Liverpool sur le *Sarnia*, en route pour le Canada.

M. Corbeil, vient déterminer avec succès ses études théologiques au Collège Canadien à Rome où il a obtenu les titres de Docteur en Théologie et en Droit Canon.

M. Corbeil est le fils de M. Ed. Corbeil, ancien instituteur, résidant à Hull.

NOTES AU CRAYON

Cent quarante neuf décès à Montréal la semaine dernière.

**

La filature de coton que l'on va construire à Québec donnera de l'emploi à mille personnes.

**

Pas moins de seize fanfares formeront partie de la procession du 24 à Québec.

**

M. Erasmus Wiman ne pourra pas se rendre au Canada pour parler le jour de la Confédération.

**

Le gouvernement français a fixé les élections générales pour le 22 septembre. Le second ballottage aura lieu le 6 octobre.

**

L'hon. M. Flynn a été chargé par le gouvernement Mercier de certains travaux, à Montréal.

**

Les pique-niques politiques ont commencé à faire fureur dans la province de Québec. Est-ce un signe d'élections générales ?

**

On dit qu'un riche citoyen de Lévis a fait don d'une somme de \$45,000 à une communauté de cette ville.

**

Les fanatiques ont encore tenu, une assemblée hier soir à Montréal contre le bill des Jésuites.

Les orateurs ont ressassé les mêmes vieilles accusations contre l'Église catholique, le Pape et M. Mercier.

**

L'Empire déclare que la requête de M. Graham du *Star*, demandant que la question de la constitutionnalité de l'acte des Jésuites soit soumise à la Cour Suprême, n'est pas encore sous sérieuse considération.

**

M. Mills, député d'Annapolis à la Chambre des Communes, a présenté au gouvernement une pétition demandant l'imposition d'un droit sur les pommes importées et l'augmentation des droits sur les viandes.

**

Le *National* de Plattsburg, vient de compléter sa sixième année.

C'est un journal que tous les canadiens devraient recevoir.

Nos félicitations et nos souhaits de croissante prospérité.

**

Le gouvernement de Québec a résolu de souscrire \$10,000 au fonds de secours pour les incendiés de Saint-Sauveur, mais à la condition de l'eau, etc.

**

Le *Star* annonce que si la loi des Biens des Jésuites est référée à la Cour Suprême et que cette cour la déclare inconstitutionnelle, Sir John Thompson sera obligé de donner sa démission, puisqu'il a officiellement déclaré en sa qualité de ministre de la justice, qu'elle est constitutionnelle.

**

Le cabinet fédéral s'occupe de la nomination d'un percepteur en chef du Dominion pour les droits du flottage du bois. Comme les gouvernements de Québec et d'Ontario entendent percevoir eux-mêmes leurs droits sur les bois, le bureau des terres de la couronne à Ottawa devra être supprimé, dit un confrère. M. Poupore le chef actuel de ce bureau, à l'espoir d'être nommé à la nouvelle position de percepteur en chef ci-dessus désignée. Mais sir Hector Langevin et M. McGreevy, M. P., la sollicitent pour M. H. J. Chaloner, de Québec. Il est probable que M. Poupore va être remplacé.

AUX CASCADES

L'engorgement aux Cascades est effrayant à voir. On a tendu, au bas des chûtes, une énorme chaîne, pour contenir les billots quand ils se mettront en mouvement, mais on croit que rien ne pourra résister à l'effondrement de cette montagne de bois.

A part le bois dont nous avons parlé l'autre jour, il y a aussi dans cet amas, 7,000 morceaux de bois carré, 10,000 cèdres et 30,000 traverses de chemin de fer.

Les dommages que causera cet engorgement s'éleveront à \$260,000. Un grand nombre d'hommes travaillent à dégager ces billots. On comprend quel danger courent ces ouvriers intrépides.

La fête du Sacre-Cœur

Ce matin, à eu lieu à l'église, une grand'messe solennelle chantée en l'honneur du Sacre-Cœur de Jésus.

Tous les membres de cette belle Société ont assisté à la messe, la plupart d'entre eux recevant la Sainte Communion.

Cette après-midi, il y a eu sermon de circonstance Salut solennel et Bénédiction du Très Saint Sacrement. Le chant et la musique a été richement rendu par les élèves du Collège sous la direction des Chers Frères. La cérémonie a été très imposante.

Célébration de la St-Jean-Baptiste

A HULL

La célébration de la Société St. Jean-Baptiste de Hull aura lieu dimanche, le 30 courant.

Le réunion des membres se fera le matin à la salle St. Joseph et de là, musique en tête, la procession défilera par les rues Principales et du Pont, se rendra à l'église St. Jean-Baptiste d'Ottawa. Une messe solennelle sera chantée et un sermon de circonstance sera prêché. Après la messe, la procession se formera et reviendra à Hull.

A la Pointe a Gatineau

La fête aura lieu, dimanche, le 30. Les membres assisteront en corps à la grand'messe. Après la messe il y aura procession. Dans l'après-midi il y aura des amusements dans le bocage de Madame Currier. Le corps de musique de l'endroit sera à son poste ce jour-là.

A Cheneville, Canton d'Hartwell

Le comité d'organisation de la fête St. Jean-Baptiste de Cheneville, Hartwell a engagé la fanfare de Hull pour la célébration de la fête. Les musiciens partiront par le train de quatre heures du matin, mercredi par le chemin de fer Pacifique.

Le train arêtera à Papineauville, les excursionnistes ainsi que les musiciens se rendront de Papineauville à Hartwell en voiture, à très bas prix. Les canadiens français de Hull et d'Ottawa sont invités à prendre part à cette grande fête.

A OTTAWA

Lundi, le 24 à 8 hrs a. m. toutes les Sociétés et les Canadiens en générale, avec le corps de musique en tête se réuniront à la Salle St. Joseph pour se rendre à la Basilique où une grande messe solennelle sera célébrée. Sa Grandeur Mgr Duhamel assistera pontificalement à la cérémonie, le sermon sera prononcé par le Revd. M. Beausoleil. Après la messe, les membres se rendront à bord du bateau pour se rendre au Bocage Bessier ou aura lieu le Grand Pique-Nique de la Société.

Le comité n'a rien épargné pour rendre cette réunion aussi agréable que possible.

Plusieurs prix de haute valeur, et 27 médailles seront présentées aux vainqueurs des Joueurs de crose et des divers amusements qui auront lieu sur le terrain.

Un prix de \$50 est offert par le comité pour le Concours Musical par 3 des principaux Corps de Musique de la ville.

Un orchestre a été retenu pour la circonstance.

Dîner et Rafraichissements sur le terrain.

Prix de passage y compris l'entrée sur le terrain : Adultes 35cts. Enfants 17 cts.

Heures de départ du bateau au quai de la reine 7.20 a. m. "Empress" 9 h. 11 hrs. et 2 hrs. p.m.

ON DEMANDE

Un solliciteur d'annonces et d'impressions, capable d'aider à l'administration et à la rédaction.

S'adresser à

N. PAGÉ.

Bureau du "Spectateur."

CHEAPSIDE

GRAND ENTREPOT DE

Modes,

Manteaux

et articles de Toilettes

DUPUIS & NOLIN

REVUE HEBDOMADAIRE

Les Marchés de Hull et d'Ottawa

21 JUIN, 1889.

Beaucoup de fermiers aux marchés de samedi.

Les légumes étaient en abondance et les prix s'en ressentaient.

Le veau 1 en grande quantité se vendait à très bas prix, de 5 à 7 cents.

Le mouton restait à 7 et 10 cents comme moyenne, mais il s'en est vendu pour 14 cents.

Beaucoup de volailles à des prix généralement raisonnables.

Les bouchers achètent beaucoup sur les marchés, ce qui empêche une plus forte baisse dans les prix.

FARINE :

Double ext. baril..... 6 25 à 6 50
Extra " 6 60 à 6 70

PRODUITS DE LA FERME :

Beurre en tinette par lb 0 23 à 0 25
Beurre en moule " 0 22 à 0 25
Fromage " 0 11 à 0 15
Œufs par douzaine..... 0 12 à 0 14

LARD :

Lard pré. par 100 livres 8 00 à 8 50
Steak de lard par livre.. 0 12 à 0 13
Côtelettes " 0 12 à 0 13
Jambon " 0 12 à 0 15
Lard ordinaire " 0 10 à 0 13

GRAIN :

Fèves, par minot \$1 25 à 1 50
Pois " 60 à 70
Barley " 50 à 60
Avoine " 38 à 45
Blé " 65 à 75
Blé d'aut'e " 1 00 à 1 10

VIANDES :

Boeuf par 100 lbs..... 0 00 à 0 00
Steak de lard par livre.. 0 12 à 0 13
Rôti de boeuf " 0 8 à 0 13
Bouilli de boeuf " 0 6 à 0 10
Mouton " 0 8 à 0 10
Veau " 0 6 à 0 10

POISSONS :

Traite par livre 0 10 à 0 15
Poisson blanc " 0 10 à 0 15
Saumon " 0 25 à 0 30
Morue " 0 5 à 0 6
Haddock " 0 4 à 0 5

LÉGUMES :

Patates par sac 0 40 à 0 50
Celeri par douz..... 0 00 à 0 00
Navets par minot..... 0 25 à 0 30
Carottes par sac..... 0 50 à 0 60
Chou par douz..... 0 25 à 0 30
Oignons par sac..... 0 80 à 1 00
Miel par livre..... 0 20 à 0 24
Pommes par baril..... 1 00 à 2 50

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

District D'Ottawa

COUR DE CIRCUIT

BENJAMIN GARDNER du Canton de Hull district d'Ottawa cultivateur.

Demandeur.

Vs

THOMAS CAMPEAU ci-levant du même lieu et maintenant quelque part dans les Etats-Unis d'Amérique inconnu au Demandeur, ouvrier,

Défendeur.

Vs

THOMAS CAMPEAU, fils, et GÉRON CHALIFOUX du dit Canton de Hull, ouvrier.

Tiers Saisies

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois.

I. J. GRONDIN

Dep. G. C. C.

Aylmer, 18 juin 1889.

Aux Pharmaciens

Le No. 164 du bloc en pierre Monk est à louer. Grand avantages pour un pharmacien. S'adresser au bureau du journal.

A. PERROTON, 62 et 64 Rue Main, Tiens le plus bel assortiment de Tweeds pour Habilllements d'hommes et Enfant. Un assortiment general d'etoffes a robes, cotons a bon marche. Groceries &c

LAROSE

ET CIE.,
MARCHANDS DE

'Nouveautés' ET D'HABITS FAITS 101 RUE RIDEAU 101

Actuellement en main un large assortiment de marchandises de printemps et d'été de toutes variétés et de tous prix.

LE FEU

Ayant endommagé une forte partie des marchandises, ils peuvent en faire la vente à des conditions que les autres marchands ne peuvent offrir.

LES CITOYENS DE HULL

Trouveront le département des habits faits plus complet et plus assorti que jamais. La maison garde un Tailleur Diplôme qui fait à la perfection et en peu de temps tous les travaux qu'on lui confie.

Notre maison est trop connue de Hull pour en dire davantage.

LAROSE & Cie NO. 101 Rue Rideau, Ottawa

P. S.—Nous payons le billet de retour en char urbain pour tout achat de \$2.00 et plus.

BREF

Erigeant canoniquement l'Université d'Ottawa

LEON XIII

Pour mémoire Perpetuelle

Le Siège Apostolique a toujours apporté le plus grand soin à maintenir l'intégrité de la foi et la pureté des mœurs; toujours il s'est employé, avec la plus grande vigilance, à faire ouvrir à la jeunesse catholique, pour la culture des sciences et des beaux-arts, de grands établissements, dans lesquels elle trouve les avantages de la formation saine de l'esprit et du cœur, indispensable au bien des individus et de la société, quand il la jugé nécessaire, il n'a jamais manqué de soutenir de son autorité et de son pouvoir, la dignité, la stabilité et la prospérité de ces institutions.

Pour ces causes, il Nous a été très agréable d'apprendre que, dès l'année de Notre-Seigneur MDCCCLXVIII, un collège destiné à l'éducation de la jeunesse catholique, a été fondé à Ottawa, ville remarquable du Canada, par Joseph Eugène Guignes, d'illustre mémoire, prêtre de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée et premier évêque d'Ottawa; que ce collège a heureusement pris, de jour en jour, de plus considérables développements, tant par l'agrandissement de ses édifices que par la création d'une bibliothèque de musées, et l'acquisition de tous les instruments que réclame l'étude des branches diverses de la science, tant aussi par le concours et l'affluence d'élèves, attirés des contrées même lointaines, par le mérite et la renommée de cette institution, à tel point que ce même collège a été jugé digne de recevoir, en vertu d'un décret émané de la plus haute Assemblée Législative du Canada, le titre légal d'Université, avec tous les droits que confère l'autorité civile aux autres universités.

En présence d'un état de choses si avantageux, et si consolant pour le collège d'Ottawa, en l'année MDCCCLXXXVIII, furent présentées à ce Siège Apostolique les demandes du Supérieur-Général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, des savants professeurs du collège, et les lettres de l'archevêque d'Ottawa, priant instamment que ce collège d'Ottawa, recommandable à tant de titres, fût encore relevé par la dignité et les droits d'Université catholique, conformément aux usages et à la règle de conduite du Siège apostolique. Nous avons jugé bon d'accueillir favorablement ces demandes. Nous savons en effet, les avantages immenses que cette maison de hautes et fortes études

de l'Université dans la très noble ville d'Ottawa, que nous avons élevée au rang de siège archiepiscopal, qui est aussi le siège du gouvernement civil, et qui doit à sa position centrale parmi les villes du Canada, de jouir de communications faciles avec les autres parties de la contrée, et qui reçoit en outre un merveilleux accroissement de dignité, de la présence des hommes distingués qui siègent dans les conseils du pouvoir civil, et ont en mains l'administration des affaires publiques. Nous savons aussi avec quel zèle, Nos fils bien-aimés, les membres de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, ont travaillé depuis l'année MDCCCLXVIII à la bonne éducation de la jeunesse, consacrant sans mesure, à cette œuvre salutaire et à son succès, leurs soins et leurs ressources. Nous savons combien, en tout temps, les supérieurs, de cette congrégation ont eu à cœur d'entretenir et d'augmenter, comme il convient, dans le cœur de ceux qui leur sont soumis, le respect envers le Siège apostolique et les dignitaires de l'Eglise; de promouvoir, aux chaires professorales du collège d'Ottawa, des membres distingués de leur congrégation, parmi lesquels plusieurs ont reçu leurs titres académiques à l'Université Grégorienne de la Compagnie de Jésus, en cette auguste ville de Rome; de veiller en même temps à ce que l'enseignement philosophique et théologique qui y est donné, soit tiré de la doctrine de saint Thomas d'Aquin. Nous comprenons que, grâce à cet état de choses, des élèves nombreux et distingués, formés par les savants professeurs d'Ottawa, aient concilié, au loin, à ces derniers, estime et honneur.

C'est pourquoi, après avoir dûment considéré toutes ces choses, cédant volontiers aux vœux de Notre Vénérable Frère Joseph Thomas Duhamel, archevêque d'Ottawa, supérieur général et des membres de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, et d'autres citoyens illustres d'Ottawa, pour la plus grande gloire de Dieu, le développement de la religion catholique, l'honneur et l'avantage du Canada, en vertu des présentes lettres, Nous élevons, par institution canonique, au rang de l'Université Catholique, le collège d'Ottawa, fondé par la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, pour l'instruction de la jeunesse catholique, administré et dirigé par les prêtres de la dite Congrégation sous l'autorité du Saint Siège et de l'archevêque d'Ottawa; et à cette Université, Nous donnons le droit de conférer le doctorat et les autres grades académiques, dans chacune des branches de la science, selon les statuts et les lois ordinaires des universités.

Or, comme il importe beaucoup à la postérité, et à l'honneur de l'Université, qu'elle soit prudemment dotée de sages et excellentes lois, qui pourvoient avantageusement à son administration, Nous voulons et ordonnons que les lois et les statuts de la dite Université soient soumis aussitôt que possible, à ce Siège Apostolique, afin que, les ayant dûment examinés, il puisse leur donner la sanction de son autorité. Nous voulons en outre que l'office du Chancelier Apostolique soit rempli, dans cet même Université, par Notre Vénérable Frère, l'archevêque d'Ottawa, et par ceux qui lui succéderont sur le Siège archiepiscopal; que le dit archevêque lui-même, et ses successeurs, ainsi que les autres évêques des provinces d'Ottawa et de Toronto, qui affilieront leurs séminaires, collèges et autres institutions de ce genre à la susdite Université veillent à la conservation de la saine doctrine dans la même Université. Enfin, Nous accordons à cette même Université, la faculté de considérer au nombre de ses élèves, selon la pratique de l'Université de Québec, les étudiants qui reçoivent l'éducation dans les séminaires, collèges et autres institutions, seulement des provinces ecclésiastiques d'Ottawa et de Toronto, et de leur accorder les mêmes faveurs qu'à ceux qui fréquentent les cours de l'Université d'Ottawa. Ainsi Nous voulons et ordonnons: en conséquence, Nous décrétons que Nos présentes Lettres soient et demeurent toujours en rigueur, qu'elles soient valides et efficaces, qu'elles obtiennent et portent leur plein et entier effet, qu'en toutes choses et de toutes façons elles favorisent pleinement ceux qu'elles concernent et qu'elles concerneront dans la suite, dans quelque manière que ce soit. Ainsi, relativement à ce qui

précède, devra-t-il être décidé et défini, par les juges quels qu'ils soient, ordinaires et délégués, même par les arbitres des causes apostoliques, les nonces du Siège apostolique, les cardinaux de la Sainte Eglise romaine, même légats à Latere, toute autorité et tout pouvoir de juger et d'interpréter autrement étant enlevés à tous et à chacun d'eux. Nous déclarons nul et de nul effet, de quelque personne et de quelque autorité qu'elle provienne, toute atteinte aux présentes, faite soit sciemment, soit par ignorance; et cela nonobstant toutes dispositions contraires, mêmes celles qui mériteraient une mention ou une dérogation spéciale, et particulièrement. Donné à Rome, près Saint-Pierre sous l'anneau du Pêcheur, le 5 février MDCCCLXXXIX, de Notre Pontificat la onzième année.

Pour S. E. le cardinal Ledochowski.

T. FAUSTI,
Substitut.

A l'Hospice St Charles

Noces d'argent de la Reverende sœur St Amable.

Ceremonie imposante

A l'hospice St Charles d'Ottawa a eu lieu hier, la célébration des noces d'argent de la Rvde Sœur St Amable née Flore Jobin, fille de feu Charles Jobin, ex-constructeur de navires à Québec.

La sœur St Amable entra à la communauté des sœurs grises de la rue Water en 1862 et prit le voile en 1864 et depuis elle est demeurée à l'hospice St Charles.

Le matin, une messe fut chantée par le père Chapoteau du Collège d'Ottawa, il y eut chant et musique de circonstance.

A une heure, tous les vieillards, réunis autour de celle qui leur prodiguait depuis longtemps ses soins, lui présentèrent une magnifique adresse, ainsi que M. Ed. Jobin, son frère au nom de la famille.

Un somptueux repas fut servi aux vieillards, aux membres de la famille et aux nombreux bienfaiteurs de la fête.

La sœur St Amable est âgée de 60 ans. Elle est la sœur de MM. Chs. et Pierre Jobin de Québec, Ed. Jobin de Montréal, Flavien Jobin de Chicago, et Joseph Jobin de Fall River, Mass., et sœur de Mme Edmond Séguin de Hull et de Mme Fortier d'Ottawa.

La fête a duré toute la journée et a été couronnée de succès, grâce à la diligence de Mesdames Séguin et Fortier.

Le soir tous les membres de la famille ainsi qu'un grand nombre d'invités de Hull et d'Ottawa qui ont largement contribué par leur obole au succès de la fête se rendirent chez M. Edmond Séguin, rue Albert et passèrent une soirée des plus agréables.

Les vers suivants furent lus à la Réverende Sœur St Amable avant le départ des convives de l'hospice.

Les noces d'argent de notre sœur
Font tressaillir de joie le cœur
Et lui souhaiter avec honneur
Le ciel pour prix et pour bonheur.

Heureuses de chimer sa fête.
Offrons en ce jour solennel,
Pour la garder à notre tête,
Nos vœux ardents à l'Eternel;

Pour le bien seul faisant usage
Des talents dont le ciel l'orna.
Elle ne voulait qu'être sage
Et là son désir se borna.

Sans rechercher cet avantage,
Elle est dans la communauté
Parvenue à un bel âge.
A une bien haute dignité!

Veillez accepter notre hommage
Fasse le ciel dans sa bonté,
Qu'il soit pour vous l'heureux présage
D'un bonheur si bien mérité!

Que Dieu prolonge votre vie!
Et que dans la Sainte Cité
A votre mort il vous convie,
A contempler sa majesté!

La prose suivante a été lue par un des vieillards.

Vos noces d'argent, bonne sœur!
Redie et chante bien des chœurs.
A tous en permettant au cœur,
De vous offrir ces mille roses.

Loind'un monde imbecille
Fourbe et pervers,
Faisant de cet asile,
Votre univers.

Vous passez votre vie
A soulager
Ceux que la maladie
Vient affliger.

Que vous montrez d'adresse
D'empressement!
Quel trésor de tendresse!
Quel dévouement!

Sans que rien ne l'émeuve
Votre douceur,
Triomphe de l'épreuve,
Ma bonne sœur.

Vous semblez, c'est étrange!
Prendre plaisir,
A ce qu'on vous dérange
Pour nous servir.

O! Sœur hospitalière!
La charité
Pourrait, vous rendre fière
Sans vanité.

Si votre cœur s'isole
Et trompe tout lien
Vous remplissez le rôle
D'Ange-Gardien.

CORRESPONDANCE

(Nous ne sommes pas responsables des opinions émises par nos correspondants.)
La Rédaction

Monsieur le Rédacteur,

Avez-vous jamais pensé aux méprises que peut causer la loi de licences de Québec, quand elle permet à l'inspecteur du Revenu de donner des licences de tempérance, sans l'intervention ni le consentement de l'autorité municipale.

Je veux vous signaler une de ces méprises. Non loin de la cité de Hull, sur un beau chemin menant à des sites agréables pour les pique-niques et comme tel, étant beaucoup fréquenté par les citoyens qui veulent se donner une journée de vacances, existe un hôtel de tempérance, bien connu ou plutôt mal connu, que les gens honnêtes fuient comme la peste, une maison qui est le rendez-vous des sports, pour ne pas dire des voyous de la ville. Le conseil local de l'endroit a refusé une licence d'auberge à cette maison, et pour cause; mais l'inspecteur du Revenu a accordé une licence de tempérance. Ce qui fait que le propriétaire vend des boissons spiritueuses autant qu'il peut, reçoit chez lui, qu'il veut et aux heures qu'il veut. Ceci est certainement un mal, mais il est réparable, car on viendra à mettre la main sur le collet de notre homme; mais ce qui est pire, c'est la méprise à laquelle peut donner lieu pareille chose.

Ainsi, samedi dernier un pique-nique suivit la route accoutumée, quand une pluie battante obligea nos gais compagnons à chercher un refuge sous un toit hospitalier et quoiqu'à l'endroit en question il y avait plus d'un bon hôtel, nos gens se dirigèrent vers la maison de tempérance ou plutôt la maison d'immoralité. Les citoyens de la place rurent à gorge déployée de la méprise, mais les pauvres gens qui ne connaissent pas le repaire dans lequel ils étaient tombés, seront certainement étonnés d'apprendre ce fait plus tard, et diront tout bonnement que c'est une honte, que la loi permet ou tolère un pareil état de choses.

Ici il ne pouvait y avoir aucun mal, mais supposons pour un instant qu'un jeune homme honnête accompagné de sa sœur ou d'une personne plus chère, surpris par le mauvais temps aille dans une pareille maison, ou serait la réputation de ces jeunes gens.

D. T.

—Le terme de la Cour Criminelle s'est terminé hier, à Ottawa.

—Le Révérend Père Faure, curé de Masham est actuellement à Hull.

—Une partie de base-ball aura lieu demain après-midi sur le terrain du club Metropolitan.

—La société St Pierre d'Ottawa chômera sa fête patronale, dimanche, le 30 courant.

—L'élection des officiers de l'Union St Thomas aura lieu mercredi prochain.

—Une nouvelle eau minérale, de source locale, sera bientôt mise sur le marché.

—M. Germain Gauvreau, de Hull, a obtenu le diplôme de maître les arts, à l'Université d'Ottawa.

—Tweeds et habillements à moitié prix, au magasin de H. F. Bedard.

—M. E. Bronson, M.P.P., a contribué \$25 ce matin pour la société Saint Jean-Baptiste. M. H. Robillard, M.P., a aussi contribué \$10.

—C'était lundi dernier le deux cent troisième anniversaire de l'arrivée à Québec de monseigneur de Laval, premier évêque du Canada.

—On dit maintenant que M. Tassé restera à la Minerne mais que M. Dandreaux en sera le directeur.

—La compagnie des pompiers E. B. Eddy prendra part au pique-nique des pompiers de la brigade Jacques-Cartier, le 1er juillet prochain.

—Les préparatifs pour le pique-nique des pompiers de Hull, sont maintenant terminés. Plus de \$500 seront donnés en prix.

—M. H. F. Bedard, a commencer, hier, à sacrifier tout son stock de marchandises sèches, d'été. Que la classe ouvrière en profite, ça ne durera pas longtemps.

—Une grande vente a bon marche commencera demain au magasin de H. F. Bedard.

—M. A. Perrotin, adjudant de la compagnie No 2 du 43e bataillon est parti ce matin pour Ganoquo pour rejoindre ses confrères militaires.

—Les cloches, de l'église de Hull, sont arrivées hier. La bénédiction aura lieu dimanche après-midi. La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr. l'archevêque.

—Le grand jury du comté de Carleton a trouvé coupables, W. E. Brown, marchand de chaussures, accusé d'avoir fraudé ses créanciers, et MM. Baker et S. J. Edmondson, accusés de récel.

—Les livres donnés en prix aux élèves de nos petites écoles et venant de la librairie Lapiere sont bien choisis. La littérature canadienne n'a pas été oubliée.

—Tant de personnes laissent notre pays pour l'Exposition de Paris qu'il est presque impossible de retenir des cabines à bord des vapeurs océaniques sans donner un avis de plusieurs semaines.

—M. Bazile Dompierre, maître boulangier, a perdu un de ses enfants, mercredi. Les funérailles ont eu lieu cette après-midi.

—La distribution des prix au collège d'Ottawa a eu lieu mercredi soir. Sa Grandeur Mgr. l'archevêque Duhamel présidait.

—La Compagnie des Chars Urbains doit recevoir deux autres voitures neuves du même modèle que les deux qui viennent d'être placées sur les lisses et portant les numéros 11 et 12.

—Les bureaux des moulins sont chaque jour assésés par un grand nombre d'ouvriers en recherche d'ouvrage.

—Les machineries du nouveau bateau à vapeur, le *Manfield* subiront des travaux d'amélioration qui leur assureront le fonctionnement désirable.

—Deux habitués de prison du nom de Dey et Loyer ont été condamnés par le magistrat O'Gara, hier, à deux années de détention au pénitencier de Kingston, pour assaut grave sur la personne du constable Graham.

—Deux grandes soirées concert auront lieu à la salle du *Cristal Rink* à Buckingham les 28 et 29 courant au profit du couvent de l'endroit. Les artistes les plus en renom des environs prêteront leur concours. Le programme est bien rempli. Le public d'Ottawa et de Hull est cordialement invité à assister à ces deux concerts tout en contribuant à une bonne œuvre.

—Un cultivateur de Saint-Rémi est venu au bureau du greffier de la cité de Montréal pour obtenir la permission d'exhiber dans le voisinage du marché Bonsecours un poulain drôlement constitué.

Cet animal, qui n'est âgé que de 10 jours, n'a pas de lèvres, pas de dents, pas d'yeux.

Ses nattes sont placées par-dessus son palais et servent de conduit à son alimentation qui doit nécessairement être un broet ou une substance liquide. Ce poulain phénoménal sera à Ottawa sans peu.

—M. William Davis, entrepreneur bien connu d'Ottawa, est mort.

—Il n'y aura pas de procession dimanche à Hull.

—M. le Dr. G. J. Aubry de Buckingham était à Hull, hier.

—MM. A. Couture et Moise Gagnon sont partis pour Québec, ce matin.

—Les mortalités sont nombreuses à Hull depuis quelques temps.

—On croit que St Sauveur sera bientôt annexé à la ville de Québec.

—Indiennes, étoffes a robe et cotons, vendus à grand sacrifice chez H. F. Bedard.

—Les scieries de MM. Hurdman et Eddy seront fermées le jour de la Confédération.

Il y aura ce soir, assemblée de la Société St. Jean-Baptiste, à la salle St. Joseph.

—Un étal de boucher, situé au No. 154, rue Principale, est à louer. Avis à qui de droit,

Petites Notes Locales

Chapeaux pour demoiselles et dames. Grande réduction chez H. F. Bedard.

—M. William Davis, entrepreneur bien connu d'Ottawa, est mort.

—Il n'y aura pas de procession dimanche à Hull.

—M. le Dr. G. J. Aubry de Buckingham était à Hull, hier.

—MM. A. Couture et Moise Gagnon sont partis pour Québec, ce matin.

—Les mortalités sont nombreuses à Hull depuis quelques temps.

—On croit que St Sauveur sera bientôt annexé à la ville de Québec.

—Indiennes, étoffes a robe et cotons, vendus à grand sacrifice chez H. F. Bedard.

—Les scieries de MM. Hurdman et Eddy seront fermées le jour de la Confédération.

Il y aura ce soir, assemblée de la Société St. Jean-Baptiste, à la salle St. Joseph.

—Un étal de boucher, situé au No. 154, rue Principale, est à louer. Avis à qui de droit,

—Le terme de la Cour Criminelle s'est terminé hier, à Ottawa.

—Le Révérend Père Faure, curé de Masham est actuellement à Hull.

—Une partie de base-ball aura lieu demain après-midi sur le terrain du club Metropolitan.

—La société St Pierre d'Ottawa chômera sa fête patronale, dimanche, le 30 courant.

—L'élection des officiers de l'Union St Thomas aura lieu mercredi prochain.

—Une nouvelle eau minérale, de source locale, sera bientôt mise sur le marché.

—M. Germain Gauvreau, de Hull, a obtenu le diplôme de maître les arts, à l'Université d'Ottawa.

—Tweeds et habillements à moitié prix, au magasin de H. F. Bedard.

—M. E. Bronson, M.P.P., a contribué \$25 ce matin pour la société Saint Jean-Baptiste. M. H. Robillard, M.P., a aussi contribué \$10.

—C'était lundi dernier le deux cent troisième anniversaire de l'arrivée à Québec de monseigneur de Laval, premier évêque du Canada.

—On dit maintenant que M. Tassé restera à la Minerne mais que M. Dandreaux en sera le directeur.

—La compagnie des pompiers E. B. Eddy prendra part au pique-nique des pompiers de la brigade Jacques-Cartier, le 1er juillet prochain.

—Les préparatifs pour le pique-nique des pompiers de Hull, sont maintenant terminés. Plus de \$500 seront donnés en prix.

—M. H. F. Bedard, a commencer, hier, à sacrifier tout son stock de marchandises sèches, d'été. Que la classe ouvrière en profite, ça ne durera pas longtemps.

—Une grande vente a bon marche commencera demain au magasin de H. F. Bedard.

—M. A. Perrotin, adjudant de la compagnie No 2 du 43e bataillon est parti ce matin pour Ganoquo pour rejoindre ses confrères militaires.

—Les cloches, de l'église de Hull, sont arrivées hier. La bénédiction aura lieu dimanche après-midi. La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Mgr. l'archevêque.

—Le grand jury du comté de Carleton a trouvé coupables, W. E. Brown, marchand de chaussures, accusé d'avoir fraudé ses créanciers, et MM. Baker et S. J. Edmondson, accusés de récel.

—Les livres donnés en prix aux élèves de nos petites écoles et venant de la librairie Lapiere sont bien choisis. La littérature canadienne n'a pas été oubliée.

—Tant de personnes laissent notre pays pour l'Exposition de Paris qu'il est presque impossible de retenir des cabines à bord des vapeurs océaniques sans donner un avis de plusieurs semaines.

—M. Bazile Dompierre, maître boulangier, a perdu un de ses enfants, mercredi. Les funérailles ont eu lieu cette après-midi.

—La distribution des prix au collège d'Ottawa a eu lieu mercredi soir. Sa Grandeur Mgr. l'archevêque Duhamel présidait.

—La Compagnie des Chars Urbains doit recevoir deux autres voitures neuves du même modèle que les deux qui viennent d'être placées sur les lisses et portant les numéros 11 et 12.

—Les bureaux des moulins sont chaque jour assésés par un grand nombre d'ouvriers en recherche d'ouvrage.

—Les machineries du nouveau bateau à vapeur, le *Manfield* subiront des travaux d'amélioration qui leur assureront le fonctionnement désirable.

—Deux habitués de prison du nom de Dey et Loyer ont été condamnés par le magistrat O'Gara, hier, à deux années de détention au pénitencier de Kingston, pour assaut grave sur la personne du constable Graham.

—Deux grandes soirées concert auront lieu à la salle du *Cristal Rink* à Buckingham les 28 et 29 courant au profit du couvent de l'endroit. Les artistes les plus en renom des environs prêteront leur concours. Le programme est bien rempli. Le public d'Ottawa et de Hull est cordialement invité à assister à ces deux concerts tout en contribuant à une bonne œuvre.

—Un cultivateur de Saint-Rémi est venu au bureau du greffier de la cité de Montréal pour obtenir la permission d'exhiber dans le voisinage du marché Bonsecours un poulain drôlement constitué.

Cet animal, qui n'est âgé que de 10 jours, n'a pas de lèvres, pas de dents, pas d'yeux.

Ses nattes sont placées par-dessus son palais et servent de conduit à son alimentation qui doit nécessairement être un broet ou une substance liquide. Ce poulain phénoménal sera à Ottawa sans peu.

—M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 160 rue Principale une agence de teinturerie et une buanderie. Il est à espérer que les citoyens de Hull encourageront cette nouvelle industrie que le besoin se faisait sentir depuis longtemps.

—Dit le Monde:
"Le tracé du chemin de fer de la vallée de la Gatineau est maintenant déterminé sur une longueur de 50 milles, les rails sont arrivés à Hull et les demandes exorbitantes des propriétaires sur la route empêchent seuls que l'on commence immédiatement les travaux.

—La sortie des élèves du couvent de la rue Rideau a eu lieu hier soir après la distribution des récompenses.

Les demoiselles de Hull qui suivaient les cours du couvent sont de retour dans leur famille.

Les demoiselles Kerr, Major, Desjardins, Grondin, Dumais, Manceaux et McGrady ont gagné et reçu de beaux prix comme récompense de leur travail et de leur application.

—M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 160 rue Principale une agence de teinturerie et une buanderie. Il est à espérer que les citoyens de Hull encourageront cette nouvelle industrie que le besoin se faisait sentir depuis longtemps.

—Dit le Monde:
"Le tracé du chemin de fer de la vallée de la Gatineau est maintenant déterminé sur une longueur de 50 milles, les rails sont arrivés à Hull et les demandes exorbitantes des propriétaires sur la route empêchent seuls que l'on commence immédiatement les travaux.

—La sortie des élèves du couvent de la rue Rideau a eu lieu hier soir après la distribution des récompenses.

Les demoiselles de Hull qui suivaient les cours du couvent sont de retour dans leur famille.

Les demoiselles Kerr, Major, Desjardins, Grondin, Dumais, Manceaux et McGrady ont gagné et reçu de beaux prix comme récompense de leur travail et de leur application.

—M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 160 rue Principale une agence de teinturerie et une buanderie. Il est à espérer que les citoyens de Hull encourageront cette nouvelle industrie que le besoin se faisait sentir depuis longtemps.

—Dit le Monde:
"Le tracé du chemin de fer de la vallée de la Gatineau est maintenant déterminé sur une longueur de 50 milles, les rails sont arrivés à Hull et les demandes exorbitantes des propriétaires sur la route empêchent seuls que l'on commence immédiatement les travaux.

—La sortie des élèves du couvent de la rue Rideau a eu lieu hier soir après la distribution des récompenses.

Les demoiselles de Hull qui suivaient les cours du couvent sont de retour dans leur famille.

Les demoiselles Kerr, Major, Desjardins, Grondin, Dumais, Manceaux et McGrady ont gagné et reçu de beaux prix comme récompense de leur travail et de leur application.

—M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 160 rue Principale une agence de teinturerie et une buanderie. Il est à espérer que les citoyens de Hull encourageront cette nouvelle industrie que le besoin se faisait sentir depuis longtemps.

—Dit le Monde:
"Le tracé du chemin de fer de la vallée de la Gatineau est maintenant déterminé sur une longueur de 50 milles, les rails sont arrivés à Hull et les demandes exorbitantes des propriétaires sur la route empêchent seuls que l'on commence immédiatement les travaux.

—La sortie des élèves du couvent de la rue Rideau a eu lieu hier soir après la distribution des récompenses.

Les demoiselles de Hull qui suivaient les cours du couvent sont de retour dans leur famille.

Les demoiselles Kerr, Major, Desjardins, Grondin, Dumais, Manceaux et McGrady ont gagné et reçu de beaux prix comme récompense de leur travail et de leur application.

—M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 160 rue Principale une agence de teinturerie et une buanderie. Il est à espérer que les citoyens de Hull encourageront cette nouvelle industrie que le besoin se faisait sentir depuis longtemps.

—Dit le Monde:
"Le tracé du chemin de fer de la vallée de la Gatineau est maintenant déterminé sur une longueur de 50 milles, les rails sont arrivés à Hull et les demandes exorbitantes des propriétaires sur la route empêchent seuls que l'on commence immédiatement les travaux.

—La sortie des élèves du couvent de la rue Rideau a eu lieu hier soir après la distribution des récompenses.

Les demoiselles de Hull qui suivaient les cours du couvent sont de retour dans leur famille.

Les demoiselles Kerr, Major, Desjardins, Grondin, Dumais, Manceaux et McGrady ont gagné et reçu de beaux prix comme récompense de leur travail et de leur application.

—M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 160 rue Principale une agence de teinturerie et une buanderie. Il est à espérer que les citoyens de Hull encourageront cette nouvelle industrie que le besoin se faisait sentir depuis longtemps.

—Dit le Monde:
"Le tracé du chemin de fer de la vallée de la Gatineau est maintenant déterminé sur une longueur de 50 milles, les rails sont arrivés à Hull et les demandes exorbitantes des propriétaires sur la route empêchent seuls que l'on commence immédiatement les travaux.

—La sortie des élèves du couvent de la rue Rideau a eu lieu hier soir après la distribution des récompenses.

Les demoiselles de Hull qui suivaient les cours du couvent sont de retour dans leur famille.

Les demoiselles Kerr, Major, Desjardins, Grondin, Dumais, Manceaux et McGrady ont gagné et reçu de beaux prix comme récompense de leur travail et de leur application.

—M. R. Gagnon, teinturier, établi à Ottawa depuis plusieurs années a ouvert au No 160 rue Principale une agence de teinturerie et une buanderie. Il est à espérer que les citoyens de Hull encourageront cette nouvelle industrie que le besoin se faisait sentir depuis longtemps.

—Dit le Monde:
"Le tracé du chemin de fer de la vallée de la Gatineau est maintenant déterminé sur une longueur de 50 milles, les rails sont arrivés à Hull et les demandes exorbitantes des propriétaires sur la route empêchent seuls que l'on commence immédiatement les travaux.

—La sortie des élèves du couvent de la rue Rideau a eu lieu hier soir après la distribution des récompenses.

